

INDUSTRIE CANADA

865 440 \$

Au total, 18 % (soit 865 440 \$) de la quote-part du Canada versée à l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour l'exercice 2012-2013 peut être considérée comme de l'aide au développement officielle³², puisqu'il s'agit de fonds qui étaient destinés à des activités liées au développement. Cette somme est répartie à l'intérieur du secteur du développement afin d'aider à compenser les coûts rattachés au personnel, aux activités et aux programmes.

ORGANISATION

- L'UIT regroupe 193 États membres ainsi que quelque 700 membres de secteur et associés provenant de l'industrie des télécommunications et des technologies de l'information et d'une multitude d'organismes internationaux, régionaux, scientifiques et de développement du domaine des communications.
- Industrie Canada — le représentant officiel du Canada à l'UIT — coordonne la participation du Canada aux conférences, aux réunions et à d'autres activités.
- Depuis 1947, le Canada siège en tant que membre élu au sein du conseil d'administration. Ce dernier est composé de 48 États membres.
- Une vingtaine d'organisations canadiennes paient des cotisations et participent en tant que membres de secteur, associés ou établissements universitaires, dont les suivantes : Ericsson Canada, BlackBerry, Telesat Canada, Bell Canada, Telus Communications, Microsoft Canada, Rogers Communication Partnership, Ebrisk Video, Institute of Mobile Technologies (la liste des membres figure dans le site Web de l'UIT à l'adresse <http://www.itu.int/fr/Pages/default.aspx>, sous l'onglet « Membres »).

³² L'aide dont fait état ce rapport satisfait aux exigences de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* ainsi qu'aux lignes directrices relatives aux rapports sur l'aide au développement établies par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

RÔLE DE L'UIT

- L'UIT a pour mandat de favoriser la croissance et le développement durable des réseaux de télécommunication et d'information, et de faciliter l'accès universel afin que tous puissent participer à l'économie mondiale et à la nouvelle société de l'information et bénéficier des avantages qu'elles procurent. La capacité de communiquer librement est une condition indispensable à l'existence d'un monde plus équitable, plus prospère et plus pacifique. L'UIT contribue à mobiliser les ressources techniques, financières et humaines requises pour concrétiser cette vision.
- Dans ses travaux, l'UIT cherche à donner à tous un accès facile et abordable à l'information et aux communications. L'UIT a également pour objectif de contribuer largement au développement socioéconomique de toutes les populations. Pour y parvenir, elle élabore des normes servant à créer une infrastructure pour la fourniture de services de télécommunication à l'échelle internationale. Une de ses activités clés est de gérer équitablement le spectre des radiofréquences et des orbites de satellite en vue d'assurer la prestation de services sans fil partout dans le monde. L'UIT aide également les pays à mettre en place des stratégies de développement des télécommunications.
- L'UIT se concentre également sur le renforcement des communications d'urgence dans le cadre de la prévention et de l'atténuation des catastrophes. Bien que les pays développés soient tout aussi vulnérables aux catastrophes naturelles que les pays en développement, les pays pauvres sont les plus touchés, en raison de leur économie chancelante et de leur manque de ressources.
- La double responsabilité de l'UIT, à titre d'institution spécialisée des Nations Unies et d'organisme